

Le "Conteur au Grand Conseil

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band (Jahr): 42 (1904)

Heft 23

PDF erstellt am: 22.05.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tes. C'est un combat acharné, une lutte sans trêve; chacun a du rire plein les dents, la joie est dans le cœur, les visages rayonnent et les regards provoquent la bataille qui finit en sourires. Il fait très chaud, mais l'animation est grande. Elle grossit sans cesse : on se chamaille à coups de fleurs et de serpents, et tout s'achève en une mêlée intense, en un combat épique sous la pluie furieuse des confettis, qui, en masse, viennent joncher le sol. C'est de l'argent qui pleut, c'est de l'argent qui git à terre!

Et c'est ainsi que Montreux a célébré, samedi et dimanche, sa fête du Printemps, son hymne à la Nature. Montreux, c'est le plaisir gentil, c'est la joie qui bat son train; Montreux, c'est la ville où les cœurs se font follement gais, où l'on oublie les soucis pour vivre une minute d'allégresse; Montreux, c'est un jardin parfumé, qui sourit aux délices de son ciel dans l'arôme du printemps. H. Th.

Sursum corda. — Un moine montait, un jour, en ballon.

— C'est la première fois, dit un des assistants, que je vois un religieux détaché des biens de la terre.

Jamais d'accord. — Une jeune dame s'est évanouie, l'autre soir, au théâtre. On la transporta au foyer.

— Savez-vous qu'elle est fort jolie, cette dame! dit un monsieur.

— Oui, ajouta quelqu'un, mais voyez comme les dames sont contrariantes: il suffit qu'on la trouve bien pour qu'elle se trouve mal.

Le pinson.

Le pinson, comme un faucon,
Lissant avec soin son jabot,
Siffle, siffle tout d'une haleine
Une pimpante cantilène;
Le pinson, comme un faucon,
Se promène.

Le pinson, un petit roi,
Très vaniteux de ses exploits,
Changeant aussi souvent de reine
Qu'un cabotin change de scène,
Le pinson, vrai petit roi,
Se promène.

Le pinson, insoucieux,
Ne pensera guère à ses lieux;
Pour eux ne se met pas en peine,
De trouver vermisseau ou graine;
Le pinson, insoucieux,
Se promène.

Les pinsonnaux s'élèveront
A la diable, comme ils pourront;
Ils siffleront tout d'une haleine,
D'interminables cantilènes;
Les pinsonnaux s'élèveront,
La ridondaine.

Farauds à leur tour, ils feront
Les uns la cour à Margoton,
Les autres à Mimi-Pinsonne,
Fine et agréable personne;
Les pinsonnaux courtiseront,
Mainte pinsonne.

Oh! mais voici le renouveau.
Lissant avec soin son jabot,
Le cœur joyeux, l'âme sereine,
Chantant ses trilles à voix pleine,
Le pinson, comme un faucon,
Se promène.

Rolle, 31 mai, 1904.

A. V.

En bon rang. — Un père, à son fils, qui est à l'Ecole de commerce :

— Quel rang as-tu donc dans ta classe?
— Eh bien, p'pa, si je m'élève d'une place,
je serai l'avant-dernier.

Le bi teimps ou fond d'on bouffet.

(PATOIS GRUYÉRIEN)

Colin à la Sètse iret zou veindre 'na vatse à la feire de Ruva. Queimeint l'y avait bon cà et bouna bossa, l'y a dou coup zou 'na tropa dès aëmis apri lès talons. — Dein 'na tōla situation on eind a totèvi mé tyet à la poarta d'na prèson.

Du demi ein demi-litre, et apri avei dessarrà ti stou suce-botoille, ma fi, nothron pourro Colinet sè trovà bein prou à tserdze po s'ein allào. Se li aveit failu traci lès tsemenets d'on curti fret fait, l'y areit zou prou mau dè lè feré bi dreit.

A faorthe ziguezagao, tsampotaò
Et decé, delé avei prou potaò,
A-the, tant bein tyet mau
Pu rêtovaò l'hothau.

Sa fennetta, tota grindzetta, li t'a fottu 'na dèdzalaòye dou diaoblio, ma fi, na paò fait prou mè d'effet tyet on bon laòvèment dè maobiès à 'na statu de pèrra. Nothron Colin s'eind est eind allào dremi ein dèseint à sa dâthe: « Tè faut mè réveilli dèman matin à très hâres por allào seyi, se faò bi teimps »

Bon! à très hâres Colin ronhlyadovet queimeint 'na bourratière quand vint burro.

Lyaduna le buthet tot bounameint ein li dèseint:

— Colin!...

— Hrrr! répond Colin per ouna grossa ronhlyadòie.

— Colin,... Colin,... rèpreind l'autra ein cresseindo, leiva-tè vei po allào vuiti le teimps que fào.

Colin tirèt on bré, pu ouna piauta, baòillet et pu sè laèvet; einfelet sès tsauthès, sapet le barò ein faseint allào 'na motsetta, guignet d'oun' yet à demi cotaò, tandi que l'autro, tot eimpityernaò, rēfousadovet dè s'ouvraò

Mè mousso que li a yu tot bleu!...

Po mi s'assuraò, sò à la cousena, ouvret la poarta, vuètet lès nyolès, assonnet on boccon et pu rēcōtet ein borboteint: « Paò oun' ètheila,... adi boarno nè,... on teimp pènant co dou pliomb... Fo met ton camp rēdremi on sono. »

Sa preima que l'y accutaovet et suèveit sti petit commerce ein sè moseint lès pottès dè rire, li dit:

— Eh! bein, tyein teimp fao-the?

— Li compreingno rein, l'y est nei queimeint le cou dou pot, ètoffet le chèrè!...

— Paou, prou lthre. que li rēpond l'autra ein s'èbourdilleint dè rire, quand on va tserchi le sèlà ou fond d'on bouffet, permi le chèrè et le papet ou riz.... Vein sein dremi, patifou!

Colin, adi tot illuminaò, l'y aveit ouvraò la poarta dou bouffet ou chèrè ou lyu dè ha d'inque dévant!...

LOLET.

La vigne du pasteur Cauche.

La vie est difficile pour M. Cauche. Sa foi est robuste, mais le « traitement » est maigre. Sa femme ne lui a apporté que de l'amour, de la confiance en Dieu et une bonne volonté trop désarmée contre les nécessités de l'existence; et le ciel l'a béni de six enfants, qu'il faut chauffer, vêtir, nourrir. L'héritage paternel, une vigne et la récolte de l'année, permettraient de joindre plus aisément les deux bouts. Mais le pasteur Cauche est Bon-Templier, et sa conscience est scrupuleuse. Le conflit éclate, et, après maintes péripéties, sobrement et simplement narrées, s'apaise par la victoire du devoir. Le pasteur Cauche fait arracher sa vigne. Il se rend ridicule aux consciences obtuses, mais il retrouve la sérénité de la bonne conscience, et son exemple éclairera pour d'autres le chemin montant et rocailleux du repentir.

Notre-Dame des Aubépines. — L'étang de Larnac, par B. Sautter.

Ces deux courts poèmes racontent, l'un, une lé-

gende provençale fort édifiante, l'autre une histoire triste et touchante. Le récit est sobre, rapide, sans — ou presque sans — surcharge de pathos. A noter une jolie chanson bretonne dans la seconde pièce. Le vers est correct, la rime en général suffisante. Quelque remplissage. A. F.

Le « Conteur » au Grand Conseil.

Dans le cours de la dernière session, M. Cornamusaz a présenté un très intéressant rapport au sujet de la pétition des sociétés de secours mutuels sollicitant une subvention officielle.

M. Cornamusaz y fait quelque part allusion à la loi fédérale du 5 octobre 1899, sur les assurances, loi que le peuple suisse a rejetée à une forte majorité. Enumérant les critiques généralement émises contre la dite loi et qui ont été cause de son échec, le rapport dont nous parlons dit :

« Rechercher ici la multiplicité des critiques faites par les adversaires de la loi nous mènerait trop loin; disons simplement que celles qui ont été le plus généralement exprimées sont :

1° La longueur excessive, inusitée de cette loi et la peine qu'on avait à la comprendre. (Il est évident que, si une loi était aussi amusante que les aventures de Tartarin, ou aussi folâtre qu'un article du *Conteur*, sa lecture serait bien plus agréable, etc.) »

Honni soit qui mal y pense, mais nous n'avons pu résister au désir de faire part à nos lecteurs du modeste compliment adressé au *Conteur*, au sein de notre assemblée législative. Nous en remercions son auteur. Qu'on se rassure, toutefois, nous n'en tirons point vanité, sachant bien qu'il n'y a pas grand mérite à être plus attrayant que le *Recueil des lois*.

Clôture. — C'est par un opéra de Massenet, *Hérodiade*, que s'est clôturée, mardi, la saison. De l'orchestre au paradis, toutes les places étaient occupées.

Nous avouons n'avoir pas aimé beaucoup la donnée. Il ne nous plaît guère de voir dénaturer à tel point l'histoire et la tradition. Bien qu'il n'occupe dans la pièce qu'un rang secondaire, le personnage de Jean-Baptiste pouvait imprimer à celle-ci un caractère que semblent avoir méconnu les librettistes et le musicien. Il ne reste donc plus qu'une simple histoire d'amour et de jalousie, comme on en trouve à foison dans les librettos d'opéra. Sur cette donnée banale, Massenet a composé une musique qui est bien de sa manière et que ses auditeurs ont beaucoup goûtée. L'interprétation était vraiment remarquable et la mise en scène somptueuse. Tous les artistes furent très fêtés, ainsi que M. Rey, chef d'orchestre. On n'a oublié que le Comité, qui avait pourtant assumé la tâche la plus ingrate et s'en est acquitté à l'entière satisfaction de tous.

Le théâtre à Bel-Air. — C'est aux *Variétés* que vont se presser les amateurs de théâtre, maintenant qu'on a fermé, pour l'été, la salle deorgette. En prévision de cette invasion, M. Rey a engagé une nouvelle troupe de comédie, qui, depuis quelques jours déjà, a grand succès. Au programme, figurent, en outre, nombre de numéros des plus intéressants.

A nous, maintenant! — A nous maintenant d'aller applaudir les deux artistes dont les succès courent le pays depuis deux semaines. Chaque jour nous arrivait, de quelque coin du canton, l'écho des acclamations qui les accueillaient partout où ils faisaient étape : à Morges, à Vevey, à Yverdon, à Chaux-de-Fonds. Enfin, nous les tenons! C'est pour mardi et vendredi prochains, au Théâtre, avec le concours de l'Orchestre symphonique, dirigé par M. Hammer. Déjà tout le monde prend rendez-vous aux *Concerts Chambellan-Sentelin*.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guitoud-Howard.